



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL EXIGEONS LE CHANGEMENT DE CAP !

A l'appel de l'intersyndicale CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, le 22 mars dans la France entière, les salarié.e.s et les agent.e.s travaillant dans la Santé et l'Action sociale ont massivement participé aux mobilisations.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale constate un taux record de participation, avec plus de 500 000 manifestant.e.s dans 180 rassemblements sur l'ensemble du territoire, un taux global de grévistes significativement supérieur à celui du 10 octobre 2017 avec des pointes à plus de 60 % dans certains secteurs professionnels. Cette journée est une réussite.

La situation explosive de nos différents secteurs d'activité et toutes les annonces gouvernementales comme les suppressions d'emploi, la mise en place d'une journée de carence, le salaire au mérite ont alimenté cette mobilisation historique, exigeant du Président de la République qu'il revoie sa copie.

Les retraité.e.s ont elles et eux aussi participé pour revendiquer la suppression de l'augmentation de la CSG et une revalorisation des pensions de retraites.

A Paris, le cortège spécifique de la psychiatrie a été remarqué avec sa banderole au slogan percutant : « Madame Buzyn nous rend zinzin ! les patients sont à la rue, les personnels n'en peuvent plus, des moyens pour la Psy ».

Les salarié.e.s et agent.e.s revendiquent :

- une augmentation de salaire significative correspondant à la perte de notre pouvoir d'achat et à la reconnaissance de nos diplômes.
- le maintien du statut de la Fonction publique.
- la défense et l'amélioration des conventions collectives.
- l'arrêt du travail en sous effectifs dans les établissements.
- l'amélioration des conditions de travail et la fin des glissements de tâches.

Pour prolonger les mobilisations dans les établissements, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle les professionnel.le.s tous secteurs confondus (Hospitalier, Social et Médico Social) à organiser des actions (débrayages, assemblées générales, dépôts de motion...)

le mardi 3 avril de 13h00 à 15h00

pour revendiquer des moyens humains et financiers supplémentaires.

**Ces initiatives devront se prolonger et s'inscrire dans le cadre
de la journée d'action, de manifestations
et de grève interprofessionnelle du jeudi 19 avril.**

Montreuil, le 23 mars 2018

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

17

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr